

Communiqué à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec
Mise à jour concernant le deltacoronavirus porcin (DCVP)

État de la situation

Quatrième regain de statut négatif

La situation continue de s'améliorer pour les cinq cas de deltacoronavirus porcin (DCVP) déclarés à Saint-Bernard, en Beauce. Le site d'engraissement, déclaré le 4 avril dernier, a désormais regagné son statut négatif, car le nouveau lot de porcs entré après le lavage et la désinfection du bâtiment s'est révélé négatif à deux reprises au cours d'une période de six semaines. L'auto-quarantaine et les mesures de biosécurité rehaussées sont donc levées dès aujourd'hui sur ce site. Les intervenants concernés en seront informés.

Nous comptons donc quatre sites ayant regagné leur statut négatif à Saint-Bernard.

État de situation des deux autres cas

Concernant le cinquième et dernier site déclaré le 16 avril à Saint-Bernard, en Beauce, les installations ont été lavées et désinfectées, et le processus de regain de statut négatif est en cours. L'objectif est de clore l'éradication du DCVP dans cette région d'ici la fin de l'année 2025.

Enfin, l'élevage de porcs croisés et de sangliers infecté simultanément par la diarrhée épidémique porcine (DEP) et le deltacoronavirus porcin (DCVP) à Dunham, en Montérégie, le 12 février 2025 est toujours en cours d'éradication.

Pour en savoir davantage sur ces maladies émergentes, nous vous invitons à consulter notre site web au <https://eqsp.ca/maladies-porcines/maladies-emergentes/>.